

NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT



Recrutement d'un consultant national pour la réalisation d'une étude sur l'évaluation des potentialités de réduction d'émission de GES dans le sous-secteur résidentiel au Togo (Foyers améliorés)

Date :

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Consultant – Expert en changements climatiques et Energie
OBJET DE LA MISSION	Evaluer le potentiel d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du résidentiel à travers la réduction de la consommation du bois énergie au Togo
Durée :	45 jours étalés sur 3 mois
Date estimée de début du contrat :

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **24 mai 2020, 12H heure locale de Lomé**.

NB : les candidatures féminines sont fortement encouragées

I. Contexte :

Le bois-énergie (bois de chauffe et charbon de bois) représente plus de 80 % de toute l'énergie domestique utilisée en Afrique (FAO, 2010). Evaluée à 19,8 millions de tonnes en 2000, la consommation du charbon de bois en Afrique est passée à 21,7 millions de tonnes en 2002, soit une augmentation d'environ un million par an (FAO, 2003). Ces chiffres montrent que les ménages des pays africains vont dépendre encore pendant plusieurs décennies de cette forme d'énergie pour satisfaire leurs besoins quotidiens (Arnold *et al.*, 2006).

Au Togo, le bois-énergie représente 75,5 % de la balance énergétique nationale en 2017 (DGE, 2018). Il est le combustible de choix des ménages pour la cuisson des aliments, le chauffage de l'eau et dans l'artisanat de transformation (fumage de poisson, restauration traditionnelle, préparation de boisson locale et d'huile d'arachide, boulangerie, poterie, etc.). Globalement, 50,4% des ménages utilisent le bois de chauffe contre 40,2% qui utilisent le charbon de bois comme principale source d'énergie de cuisson (INSEED, 2016). Le bois-énergie est donc utilisé par plus de 90% des ménages togolais comme principale énergie de cuisson.

La consommation nationale annuelle du bois-énergie, toutes catégories confondues est évaluée à 2,44 millions de tonnes / an, soit 7,576 millions de mètres cubes de bois dont 82 % (en volume) consommés par les ménages et 18 % par les catégories socio-professionnelles (MERF, 2017). Les scénarii indiquent que cette consommation nationale totale en bois-énergie s'établirait à 9,818 millions de mètres cubes de bois en 2030 et à 14,285 millions de

mètres cubes à l'horizon 2050. Cette forte demande en bois-énergie entraîne une incidence directe sur les potentialités du pays en matière de ressources forestières.

Selon le premier rapport biennal actualisé du Togo sur les changements climatiques (PRBA, 2017), les émissions agrégées nettes du Togo sont estimées à 27576,064 Gg CO₂-e directs rejetés dans l'atmosphère. Ces émissions proviennent principalement du secteur AFAT (88%) et du secteur de l'énergie (10%). La tendance "sans aucune mesure" porte les émissions totales à 38 861,36 Gg CO₂-e en 2030, soit 11,14% de moins si les projets actuels d'atténuation sont mis en œuvre. Un objectif de -20% supplémentaire a été fixé si des fonds supplémentaires sont mobilisés et de nouveaux projets mis en œuvre.

Au vu de tout ce qui précède, il est important d'avoir une situation de référence sur les différents types de technologies de consommation du bois-énergie (foyers) utilisées par les ménages au Togo, leur taux de pénétration et leur capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le but de promouvoir les meilleures technologies, objet des présents termes de référence.

Sous l'autorité de la coordination du projet, la division de la lutte contre les changements climatiques (DLCC) de la Direction de l'Environnement et du PNUD Consultant – Expert en changements climatiques et énergie accomplira les fonctions suivantes.

II. FONCTIONS

Le/La consultant(e) contribue à la préparation de la quatrième communication nationale du Togo sur les changements climatiques notamment l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie. Il/elle effectuera les tâches suivantes.

- Inventorier les différentes technologies (foyers à charbon et foyers à bois de chauffe) de consommation du bois-énergie dans les ménages au Togo ;
- Faire l'état des lieux sur le taux de pénétration des technologies améliorées de consommation du bois-énergie ;
- Faire l'état des lieux sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo ;
- Evaluer le potentiel de réduction des émissions de GES par les technologies améliorées de consommation du bois-énergie utilisées par les ménages au Togo ;
- Etablir une liste des meilleures technologies de consommation du bois-énergie ;
- Participer aux réunions sur invitation de la coordination.

III. LIVRABLES

Période	Livrables
Première semaine de la mission	Rapport de démarrage précisant l'approche méthodologique détaillée ainsi que la liste des acteurs à consulter, y compris les outils de collecte de données
Fin du premier	Rapport préliminaire de l'étude comprenant tous les éléments de l'étude

mois de la mission	
Fin du deuxième mois de la mission	Rapport provisoire prenant en compte les observations de la coordination du projet et la direction de l'environnement
Fin du troisième mois de la mission	Rapport final de l'étude final intégrant les observations de l'atelier national

IV. MODALITES DE PAIEMENT

- Payments au consultant seront effectués sur la base de la production de livrables de l'étude

V. COMPÉTENCES

Le consultant devra avoir les qualifications suivantes :

- Avoir au minimum un diplôme de BAC+5 en gestion de l'environnement, foresterie, énergie, géographie, économie ou toute autre matière équivalente ;
- Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement ;
- Avoir au moins 03 ans d'expériences dans la conduite des études dans le secteur de l'énergie au Togo ou dans la sous-région ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude dans le domaine de l'énergie au Togo ou dans la sous-région ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la filière bois-énergie au Togo ;
- Avoir réalisé au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement du Togo ;
- Avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale, et une expérience dans un processus de consultation des acteurs locaux
- Avoir participé au processus de préparation des communications nationale et des rapports biennaux actualisés, serait un atout.

VI. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultant(e)s intéressé(e)s sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse mail procurement.tg@undp.org comprenant les éléments suivants :

1. Une Proposition Technique (enveloppe/Fichier N°1) comprenant :

- Une Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : L'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc.)

Notice de recrutement de Consultant en changements climatiques et Energie

Une Proposition Financière Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) :

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire, la proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en F.CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

VII. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

a) Evaluation technique

Critères	Sous-critères	NOTE
Eligibilité	a) Education Avoir au minimum un diplôme de BAC+5 en gestion de l'environnement, foresterie, énergie, géographie, économie, droit de l'environnement, agronomie, agro économie ou toute autre matière équivalente.	Oui/Non
	b) Expérience Disposer d'au moins 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale	Oui/Non
Expériences en réalisation d'études de documents de portée nationale	Minimum de 03 ans d'expériences dans la conduite des études dans le secteur de l'énergie au Togo ou dans la sous-région	15

Expériences en réalisations de missions similaires	Avoir réalisé ou dirigé au moins une (01) étude similaire dans les secteurs socioéconomiques de développement du Togo	15
Expériences en réalisation d'études dans le secteur de de l'énergie	Avoir cinq 5 années d'expériences dans la réalisation des rapports de portée nationale dans le domaine de l'environnement	10
Connaissance de la problématique des changements climatiques	Bonne connaissance de la problématique des changements climatiques	10
Sous-Total		50
Proposition technique	Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (compréhension des TDRs, description détaillée des différentes composantes)	50
TOTAL		100

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

b) Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

1. Documents constitutifs de l'Offre :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Document	Description	Forme
*Curriculum Vitae ou P11 Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Annexe 3
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Proposition financière	Soumission d'une offre financière globale pour les trois mois de la consultance	Annexe 4

N.B.

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [Conditions Générales des Contrats Individuels \(annexe 2\)](#).

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission (voir plus haut)

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels



Conditions générales
des contrats prestata

Annexe 3- Tableau des coûts



Tableau des
Coûts.docx

Annexe 4 – P11 (SC & IC)



P11 modified for SCs
and SSAs-Draft.doc

Annexe 5- Type de contrat



modèle de
contrat.doc